

ÊTRE SYNDICALISTE EN 2010



Pour plusieurs l'expression « être syndicaliste » peut avoir une connotation plutôt négative. À en croire certains animateurs de radios de la région de Québec, les syndicats ne sont que des promoteurs du statu quo, des réfractaires au changement et qui plus est... ces représentantes et représentants syndicaux déconnectés de la réalité du milieu. Ouf!

Mais qu'en est-il vraiment? Pour moi, avoir l'opportunité d'être syndiqués nous assure un outil efficace pour contrecarrer l'arbitraire patronal. Nos conventions collectives négociées constituent un contrat de travail reconnu par l'employeur et, sans être parfaites, nous donnent une certaine assurance du respect de nos droits et, dans le cas contraire, une possibilité additionnelle de contestation. Outre la dimension de protection de nos droits individuels et collectifs, la syndicalisation est aussi un synonyme de démocratie où chaque membre a un rôle essentiel à jouer au sein de la structure syndicale. Ne négligeons pas la force du collectif.

Denis Simard

Être syndicaliste c'est se définir par des valeurs de justice, d'équité, de démocratie et de solidarité. C'est être soucieux du bien-être collectif et travailler à l'amélioration de la société d'aujourd'hui. Le syndicalisme est une façon de vivre et de promouvoir ces valeurs et ce, au quotidien.



En 2010, le syndicalisme est toujours d'actualité et ses acteurs doivent être présents dans les débats. C'est un moyen d'influencer, de sensibiliser, de conscientiser, tout ça dans le but de bâtir une société juste et démocratique, à l'écoute de ceux et celles qui en font partie.

Annie-Christine Tardif

Un syndicaliste = Michel Chartrand?
Pas nécessairement.

Que ce soit en m'informant, en me questionnant, en participant à une assemblée syndicale ou en prenant la parole, je suis syndicaliste. Notre syndicalisme peut être différent de l'époque de Chartrand, cependant un constat demeure : notre force est depuis toujours dans l'unité. C'est toutes et tous ensemble que nous pouvons nous assurer de la défense de nos conditions de travail, de nos droits tout comme de la justice et de l'équité. En 2010, nous n'avons pas à imiter les années 70 mais nous devons prendre notre place. Par de petites ou de grandes actions : Je suis syndicaliste !



Debbie Denis

Pour moi, s'impliquer syndicalement, c'est d'abord être un citoyen engagé. C'est croire en la démocratie jusqu'à vouloir l'incarner par mes actions. L'implication syndicale c'est croire en l'action collective comme plus significative et valorisante que les actions individuelles ou la recherche de gains personnels.



S'impliquer syndicalement, c'est être assez réaliste pour reconnaître que pour changer les choses il faut oser se mouiller. C'est, par exemple, investir les lieux d'influence dans les écoles afin de s'assurer de se faire entendre et surtout écouter.

Finalement, pour moi, s'impliquer syndicalement c'est être convaincu de la valeur de mon travail d'enseignant et tout mettre en œuvre pour qu'il soit reconnu par mon employeur et la société.

Daniel Gauthier

LE SERQ, UN LIEU D'INFLUENCE

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

19 - 20 NOVEMBRE 2010

VENDREDI SOIR ET SAMEDI

CENTRE DES CONGRÈS DE LÉVIS

5800, RUE J.-B. MICHAUD
LÉVIS G6B 0B3

FRAIS D'INSCRIPTION

MEMBRES :

Pour les membres, les frais d'inscription, qui sont de 40 \$, *seront défrayés directement par le syndicat à l'AREQ.*

Le syndicat remboursera aussi les frais de déplacement et le dîner du samedi.

CONJOINTE OU CONJOINT :

Les conjointes et conjoints devront assumer tous leurs frais. Les frais d'inscriptions, qui sont de 50 \$, seront exigibles sur place, en argent ou par chèque à l'ordre de l'AREQ.

VOUS INSCRIRE EN
TÉLÉPHONANT AU 418-622-8383

(du mardi au vendredi)

D'ICI LE **5 NOVEMBRE 2010**

(Demandez Claire Pelletier)

Antoni Dessureault et Richard Gauthier,
conseillers syndicaux

En ce début d'année syndicale, il est temps de manifester votre intérêt à représenter vos consoeurs et confrères à l'un des comités du SERQ.

Premièrement, il y a les 3 comités syndicaux prévus aux statuts du SERQ : **élections, finances et statuts**. Les élections auront lieu au premier CD de l'année, le 7 septembre.

Deuxièmement, il y a les comités prévus par la convention collective : **perfectionnement, EHDAA - Loi 180 et le CPEC (pour Capitale seulement)**. Ces comités nous permettent d'échanger avec les représentantes et représentants de la commission scolaire et des parents. Ce sont des lieux de consultation des enseignantes et enseignants. Plus particulièrement, pour le CPEC, ces rencontres nous permettent de discuter sur nos visions pédagogiques et d'être entendus avant que les décisions finales se prennent et s'appliquent dans chacun des établissements de la commission scolaire. Les élections de ces comités seront le 14 septembre pour la Commission scolaire de la Capitale et le 21 septembre pour la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Troisièmement, il y a les comités de la vie syndicale du SERQ : **des jeunes et précaires, des spécialistes du primaire, du préscolaire, sociopolitique, SST, de la condition des femmes, de la diversité sexuelle, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes**. Ces comités se réunissent pour discuter des sujets qui les concernent directement; ils peuvent mener des consultations dans leur milieu et émettre des avis auprès du conseil d'administration

Les membres de ces comités seront nommés par le conseil d'administration en octobre.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter par téléphone au 418-622-8383 ou en m'écrivant à [ddenis@serq.qc.ca](mailto:d Denis@serq.qc.ca).

Debbie Denis, vice-présidente

Une session
qui peut intéresser
les personnes qui sont
à moins de 5 ans
de leur retraite

ASSURANCES COLLECTIVES ET PRÉCARITÉ

Sont admissibles aux assurances collectives obligatoires (assurance-maladie régime 1 et assurance-salaire, 10 000 \$ en assurance-vie) les enseignantes et enseignants détenteurs d'un contrat à temps partiel ou à temps plein. Lorsque le contrat se termine en mai ou en juin, l'enseignante ou l'enseignant demeure couvert jusqu'au 31 août et les primes requises sont perçues sur les dernières paies reçues de l'année précédente.

Le contrat SSQ prévoit que l'enseignante ou l'enseignant peut bénéficier alors d'une prolongation de protection de 120 jours. Étant donné cette possibilité, la loi de la RAMQ ne permet pas en conséquence de s'inscrire au régime public pendant cette période. La personne doit alors maintenir cette protection avec comme minimum l'assurance-maladie régime 1. Elle peut renoncer à l'assurance-salaire, mais ne pourra

être couverte, à son retour, si elle devient invalide pendant cette absence.

Le paiement des primes pour cette période de 120 jours se fait sur facturation par la SSQ. Cette facture est annulée si l'enseignante ou l'enseignant obtient un contrat (temps partiel ou temps plein) et entre dans le système de paie de l'employeur au cours des 3 premières périodes de paies. Elle ou il récupère les mêmes protections que l'année précédente et les primes sont prélevées rétroactivement.

À l'expiration de ces 120 jours, lorsque l'enseignante ou l'enseignant n'a pas encore obtenu de nouveau contrat, elle ou il n'a plus de protection. Elle ou il doit alors s'inscrire au régime public.

Antoni Dessureault, conseiller syndical

Un brin d'histoire...

LA LISTE DE PRIORITÉ

Plusieurs rencontres ont eu lieu récemment. Elles ont permis à un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants d'obtenir un contrat à temps plein ou à temps partiel selon leur rang sur la liste de priorité. Cette possibilité n'a pas toujours été la règle.

Les enseignantes et enseignants ont eu à subir longtemps l'arbitre patronal dans l'embauche, les employeurs du secteur de l'éducation, les commissions scolaires, étant rébarbatives à l'octroi ordonné de contrats et jalouses du maintien de leur droit de gérance à cet égard.

Alors que les listes de rappel apparaissent dans le secteur de la santé au cours des années 70, les syndicats de l'enseignement essuient un refus catégorique des employeurs. Ce n'est qu'au début des années 90 qu'un timide mécanisme est mis en place dans les commissions scolaires : le bassin d'admissibilité. Les contrats à temps plein en étaient soustraits; le tiers des contrats octroyés pouvaient l'être en dehors du bassin; l'octroi se faisait sans égard à l'ordre d'inscription. D'autres restrictions s'imposaient.

Quelques années plus tard, les parties nationales renvoyaient à la négociation locale l'existence de véritables listes de rappel. Seuls quelques syndicats locaux (Louis-Fréchette, Ungava-Abitibi-Témiscamingue) obtenaient, après de dures batailles, que ces listes servent aussi à l'octroi de contrats à temps plein.

Finalement, ce n'est qu'en 1997, à l'occasion d'un arbitrage de différend (la sentence Brault) que les syndicats obtiennent, malgré l'obscurantisme patronal des commissions scolaires qui s'y opposent toujours, que tous les contrats, sans exception, soient offerts par la liste de priorité d'emploi. Ce moment coïncide d'ailleurs avec l'arrivée massive de nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants dans l'enseignement (départs massifs à la retraite).

La lutte pour une gestion juste et responsable de l'emploi dans l'enseignement n'est pourtant pas terminée. Plusieurs employeurs ont cherché, depuis ces gains, à diminuer l'impact des listes de priorité en ajoutant aux postes disponibles toutes sortes d'exigences particulières, souvent très peu fondées, leur permettant de contourner l'ordre de priorité et de favoriser arbitrairement des candidats de leur choix.

Antoni Dessureault, conseiller syndical



OCTROI DES CONTRATS À TEMPS PLEIN (POSTES RÉGULIERS) ET À TEMPS PARTIEL POUR 2010-2011

À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Le 12 et le 18 août derniers se tenait, à l'école secondaire de la Seigneurie, le rappel du personnel enseignant inscrit sur la liste de priorité d'emploi.

Cette année, l'affectation au primaire s'est particulièrement bien déroulée en fracassant tous les records en termes de durée. En effet, la séance s'est tenue entre 8 h 30 et 20 h 30 et a permis d'octroyer 47 postes et plus de 250 contrats. Il faut se souvenir que, par les années passées, cette séance pouvait s'éterniser jusqu'à minuit et le personnel enseignant vivait des temps d'attente interminable. Cette amélioration est principalement due au fait que la priorité reconnue aux enseignantes et enseignants qui avaient bénéficié d'un partage de tâche l'année précédente a, depuis cette année, cessé d'exister. Cette décision a donc permis d'offrir des contrats beaucoup plus alléchants en cumulant, préalablement à la séance d'affectation, différentes tâches maximisant ainsi les contrats offerts en plus de diminuer le temps d'attente et ce, à la grande satisfaction des enseignantes et enseignants présents.

Fait également à noter cette année, un nombre important de demandes de congé en lien avec les droits parentaux a teinté la séance d'affectation. D'ores et déjà on peut, sans se tromper, prédire une croissance d'enfants dans nos écoles d'ici quelques années. Qui pourra s'en plaindre!

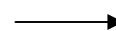
Encore cette année, pour le niveau secondaire, nous remarquons les efforts de l'employeur pour réintégrer l'ensemble de son personnel susceptible d'être non rengagé ou mis en disponibilité. Une seule enseignante demeure mise en disponibilité au champ 18 (informatique) depuis plusieurs années. La journée d'affectation pour le personnel précaire a eu lieu le 17 août. Cette journée, fort stressante pour le personnel précaire qui doit faire le meilleur choix de tâche possible pour la prochaine année scolaire, s'est termi-

née vers 15 h malgré que la séance ait commencé plus tard que les années précédentes. La commission scolaire a octroyé 11 postes temps plein dont un a permis le rappel d'un enseignant mis en disponibilité en mathématique à la Commission scolaire de la Capitale et un enseignant a réussi à obtenir un transfert de droit en science de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Pour les 9 autres postes, la répartition s'est faite au champ 01 (adaptation scolaire, 2 postes), au champ 09 (éducation physique, 5 postes), au champ 11 (arts plastiques, 1 poste) et au champ 14 (éthique et culture religieuse, 1 poste). La commission a donné plus d'une centaine de contrats. Certaines personnes sont tout de même reparties bredouilles. Par contre, elles demeurent prioritaires pour l'octroi des nouveaux contrats temps partiel selon l'ordre de priorité sur la liste. Pour les personnes qui redeviendront disponibles en cours d'année, nous vous invitons à aviser les ressources humaines afin de retrouver votre priorité sur la liste. Pour la suppléance et les contrats à la leçon, veuillez vous adresser aux directions d'école.

Quant à la formation générale aux adultes, la séance d'octroi des contrats s'est tenue le 16 août en après-midi. À la suite de quelques départs à la retraite, la commission scolaire a accordé 4 postes réguliers dont 1 en Alpha, 2 en I.S et 1 en enseignement aux handicapés auditifs. En ce qui a trait aux contrats à temps partiel, presque toutes les enseignantes et tous les enseignants de la liste de rappel ont pu se choisir une tâche au moment de cette séance.

Enfin, en formation professionnelle, l'employeur doit octroyer 4 contrats temps plein suite aux départs définitifs de 4 enseignantes et enseignants dans les secteurs alimentation, transport et santé.

*Sonia Cormier, Manon Ouellet et
Richard Gauthier*



Au primaire, le rappel des enseignantes et enseignants inscrits sur la liste de priorité a eu lieu le 12 août à l'école secondaire La Camaradière. Au total, 56 contrats à temps plein ont été alloués dans les différents champs suivants : 7 en éducation physique, 2 en musique, 6 en adaptation scolaire, 14 au préscolaire et 27 au champ 3 (titulaire primaire). De plus, 174 enseignantes et enseignants se sont vu attribuer un contrat à temps partiel ou à la leçon dans l'un ou l'autre des champs respectifs du primaire.

Pour l'année scolaire 2010-2011, le portrait est moins catastrophique que l'année précédente. Au début du processus, 35 personnes étaient touchées par les surplus de personnel. Finalement, 4 personnes sont toujours mises en disponibilité (2 depuis l'abolition du cours d'initiation à la technologie et 2 personnes en univers social) et 4 sont placées au champ 21 (suppléance régulière). Par contre, 2 personnes ont été rappelées par des commissions scolaires avoisinantes (une personne en mathématique à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et une personne en univers social à la Commission scolaire des Découvreurs). Deux enseignantes de français ont retrouvé un poste régulier après avoir perdu leur statut régulier en juin 2009. Trois enseignantes au champ 01 (adaptation scolaire) et une enseignante au champ 20 (accueil et francisation) ont obtenu un poste régulier. Encore cette année, plus de 170 contrats à temps partiel ont été offerts lors de la rencontre du 18 août à l'école secondaire de Neufchâtel. Nous souhaitons remercier les enseignantes et enseignants de leur patience. L'avant-midi s'est bien déroulé malgré la chaleur élevée causée par un bris dans le système de ventilation. Malheureusement, quelques personnes n'ont toujours pas de contrat. Elles demeurent disponibles et prioritaires pour les contrats et les suppléances de 20 jours ou plus selon leur rang sur la liste.

Pour les personnes qui redeviendront disponibles en cours d'année, nous vous invitons à aviser les ressources humaines afin de retrouver votre priorité sur la liste.

Pour le secteur des adultes, 2 nouveaux postes à temps plein seront comblés suite au départ à la retraite de 2 enseignants sur les 42 temps plein.

Au secteur de la formation professionnelle, suite à des départs définitifs au 30 juin 2010, la commission scolaire devra octroyer 7 contrats à temps plein.

Sonia Cormier et Richard Gauthier

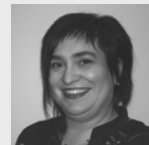
LE SERQ, UN LIEU DE FORMATION ET D'INFORMATION

Plusieurs sessions de formation et d'information vous seront offertes encore cette année.

- Nouvelles personnes déléguées
- Liste de priorité
- Nouveaux contrats temps plein
- Droits des statuts précaires
- Assurance-emploi
- Droits parentaux
- Accès à la propriété
- RREGOP
- Préparation à la retraite

POUR CONNAÎTRE LA DATE ET LE LIEU
D'UNE SESSION

Vous pourrez retrouver ces informations dans le bulletin ou sur le site Web du SERQ www.serq.qc.ca. De plus, vous pouvez recevoir ces informations par le biais des messages que nous envoyons au groupe courriel des jeunes et des précaires. Si vous ne faites pas partie de ce groupe, vous n'avez qu'à vous inscrire à l'adresse courriel serq@serq.qc.ca en mentionnant votre nom, le nom de la commission scolaire pour laquelle vous travaillez, votre niveau d'enseignement et votre adresse courriel personnelle.



Debbie Denis, vice-présidente



LA BONNE NOUVELLE EVB

AUTOMNE 2010

RÉSEAU RÉGIONAL EVB
DE LA RÉGION DE QUÉBEC
Cégep Lévis-Lauzon
13 octobre 2010

.....

NOUVEAUX OUTILS DISPONIBLES :

ENFANTS DU MONDE (préscolaire et primaire) : trousse de la CSQ qui nous amène dans 8 pays différents. www.evb.csq.qc.net

UN TRANSPORT POUR MIEUX VIVRE (préscolaire et primaire) : trousse qui amène les élèves à réfléchir sur les moyens de transport et leur impact sur l'environnement. www.fondationmf.ca

PRENDRE POSITION SUR LA COOPÉRATION (SAÉ éthique et culture religieuse au secondaire) : 5 périodes de cours clé en main avec DVD, guide de l'enseignant, cahier de trace et SAÉ. Un petit bijou téléchargeable à www.plannagua.qc.ca dans la section éducation jeunesse ou pour commander à jeunesse@plannagua.qc.ca

LES ZÉNERGÉTICS (3^e cycle primaire) : trousse offerte gratuitement par Hydro-Québec avec DVD et activités clé en main qui propose aux élèves de mieux comprendre les enjeux environnementaux liés à la consommation d'énergie. Commander par Internet à www.hydroquebec.com/professeurs

ENVIROVOLT (9 à 12 ans) : un outil de stimulation et d'éveil envers l'hydroélectricité et l'environnement. La trousse de jeu est prêtée par le réseau CDLS-CLS (418- 658-1426)

AVEC LAURENCE (4^e, 5^e et 6^e années) : Voyage autour du monde, équité et droits des enfants. Trousse offerte par Carrefour Tiers-Monde. Information : 418-647-5853 poste 7701 ou info@carrefour-tiers-monde.org

LA MATINÉE SCOLAIRE DE L'ENTRAIDE (2^e cycle du primaire) : activité de sensibilisation à l'entraide et guide d'animation offerts par Centraide. Pour information : nmaupu@centraide-quebec.com

ADOS SOLIDAIRES (secondaire) : pour favoriser un éveil à l'entraide, à la solidarité ainsi qu'à l'engagement social et communautaire. Pour information : nmaupu@centraide-quebec.com

QUAND LE GOÛT D'APPRENDRE L'EMPORTE (secondaire) : trousse visant à soutenir les initiatives pour contrer le décrochage scolaire offerte par l'AMIE. Pour information : www.amie.ca

JEUNES DU MONDE EN SANTÉ (3^e cycle primaire et secondaire) : trousse produite par la CSQ permettant aux jeunes de faire le lien entre la santé et leur environnement. Pour information : www.evb.csq.qc.net

DES CONCOURS :



LA PUB,
POUR PENSER OU DÉ-PENSER?

Fiche d'inscription pour recevoir le matériel pédagogique (DVD, affiches et guides)

www.prixducoeurdelapub.com

COOPÉRONS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE! (préscolaire et primaire) : 3000 \$ en prix
Information au www.coopquebec.coop

LE PRIX GHYLAINE PAQUIN-BACK récompense pour un montant 1500 \$ un projet de trousse où sont développées des activités qui mettront de l'avant la qualité de l'écriture et de l'expression orale, les arts plastiques, la sensibilisation aux enjeux de l'environnement.

www.fredericback.com

LA PALME VERTE récompense les écoles en action pour l'environnement : tous les détails
www.fondationmuseums.qc.ca

ON VOUS VISITE

La forêt à l'école, animations gratuites pour les écoles secondaires : l'Association forestière Québec métropolitain offre quatre ateliers sur le thème de la forêt; jeu de rôles sur la gestion, propriétés physiques et mécaniques du bois, les métiers, etc. Étienne St-Michel, 418-522-0006 poste 3023 ou education@afqm.org

Ateliers de confection de porte-photos en bois recyclé (services de garde et primaire).
CFER des Navigateurs : 418-839-0500 poste 22854

Rencontre Québécois-Autochtones dans les écoles secondaires : on monte le shaputuan dans la cour de l'école.

Pour information : pierre.lepage@cdpdj.qc.ca

DES SITES À VISITER

- CSQ, Établissements verts Brundtland : www.evb.csq.qc.net
- Recyc-Québec : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/ecole/3rv.asp
- Réseau in-terre-actif : www.in-terre-actif.com/fr/index.php
- Guide de ressources éducatives relatives à l'environnement : www.ec.gc.ca/educateurs
- Ressources naturelles et faune, coin des jeunes : www.mrnf.gouv.qc.ca/fr/faune/coin-jeunes
- Québec'ERE, éducation relative à l'environnement : www.quebec-ere.org
- L'école de la mer : www.explos-nature.qc.ca
- Portail jeunesse sur la surveillance de l'eau : www.pjse.ca
- Classes nature, ferme Marichel : www.fermemarichel.com
- La glace fond mais l'espoir s'affermir dans le Grand Nord : www.foretdarden.com
- Coton équitable et biologique : fibrEthik.org
L'envol de Macaro pour développer des habilités sociales : www.envoldemacaro.ca
- Le chantier québécois en efficacité énergétique : www.aqlpa.com

FÊTE DE LA TERRE :

CFP Wilbrod-Bherer
Le 28 avril 2011



POUR PLUS D'INFORMATION
SURVEILLEZ LE DOCUMENT PUBLIÉ À L'HIVER

Le comité EVB du SERQ



DATES À RETENIR

7 SEPTEMBRE	CD
14 SEPTEMBRE	CD de secteur - CSC
21 SEPTEMBRE	CD de secteur - CSDPS Nouvelles personnes déléguées
28 SEPTEMBRE	Assemblée générale
29 SEPTEMBRE	Liste de priorité CSC - primaire Liste de priorité CSC - secondaire
12 OCTOBRE	Liste de priorité CSDPS primaire et secondaire

*Chères enseignantes
et chers enseignants*

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je commence mes fonctions de vice-président au SERQ. Je tiens d'abord à remercier toutes les personnes déléguées pour leur travail dans les milieux et la confiance qu'elles m'ont témoignée en m'élisant au mois de juin.

J'ai hâte de vous rencontrer dans les milieux pour échanger avec vous et travailler à consolider notre action collective.

Je vous rappelle toute l'admiration que j'ai pour vous qui travaillez tous les jours avec les jeunes avec tant de professionnalisme. *Soyons fiers d'être enseignants!*

Bonne rentrée scolaire!

*Daniel Gauthier,
vice-président*



ÉCHANGE POSTE À POSTE

MANON BÉLANGER

C.S. des Patriotes
École Le Tournesol - Beloeil
(près du domaine du Centenaire)
6^e année

Tél : 418-875-5036

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE

BONNE RENTRÉE!



CHANGEMENT D'ADRESSE ? AVISEZ-NOUS !

Contactez Marie Savard au 418-622-8383 ou par courriel : msavard@serq.qc.ca

